Classification: [C0]:Tout Public





Paris, le 7 juin 2024

PROGRAMME EMTN 2024

Conformément à la réglementation en vigueur, Sfil annonce que son programme EMTN 2024 a été approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 7 juin 2024 et qu'il peut être consulté sur son site internet : https://sfil.fr/infos-financieres/programme-demissions/